

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Industrie du ski

L'activité hivernale numéro 1 au Québec avec 800 millions \$ en retombées chaque hiver

Terrebonne, 1er décembre 2015. – L'industrie du ski génère 800 millions \$ en retombées économiques chaque hiver en plus des 12 000 emplois directs, ce qui en fait l'activité touristique hivernale numéro 1 au Québec, selon une étude commandée par l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ).

L'ASSQ a mandaté Michel Archambault, professeur émérite en tourisme de l'école des sciences de la gestion de l'UQAM, afin de réaliser une étude sur les **Retombées économiques de l'Industrie du ski alpin au Québec** basée sur les données de consommation des skieurs, les dépenses d'exploitation et d'investissement des stations de ski, et ce, de 2013 à 2014. Cette étude démontre hors de tout doute que l'apport du ski s'avère capital pour la vitalité de plusieurs des régions du Québec en hiver.

Fait impressionnant, M. Archambault ajoute que l'apport touristique du ski alpin au PIB touristique du Québec est de l'ordre de 6,4 %. L'enquête démontre en outre que l'industrie du ski engendre des dépenses annuelles globales de plus de 833 millions de dollars et quelque 137 M\$ en recettes fiscales pour les deux niveaux de gouvernement. Quant aux 12 000 emplois directs, c'est-à-dire les emplois équivalents plein temps maintenus ou créés, ils représentent une masse salariale de 367 M\$.

Un levier économique régional significatif

De son côté, le président-directeur général de l'ASSQ, M. Yves Juneau, insiste sur le fait que le ski demeure un produit touristique incontournable pour l'économie du Québec. « Sans les stations de ski, l'activité touristique en saison hivernale serait considérablement réduite. Avec près de 20 % de la clientèle qui provient de l'Ontario, des États-Unis et de l'extérieur du continent, la clientèle des stations de ski permet d'injecter de l'argent neuf dans l'économie québécoise, ce qui représente un gain important pour le dynamisme économique de plusieurs régions », précise-t-il.

Le rapport stipule également que chaque dollar-ski dépensé par les skieurs américains génère dans l'économie québécoise 7 \$ additionnels contre 3,75 \$ pour les skieurs québécois. Ces dollars soutiennent directement les commerces de détail tels que les restaurants, hôtels, épicerie, dépanneurs et boutiques.

Bénéfices pour les municipalités

Rappelons que les premiers acteurs à profiter des retombées de ce sport d'hiver sont les municipalités qui les accueillent. « À elle seule, l'industrie du ski a contribué à une croissance annuelle de l'ordre de 15 % à 20 % de la richesse foncière de nombreuses municipalités au Québec au cours des dix dernières années », indique M. Michel Archambault. « Des exemples comme Mont-Tremblant, Bromont, Stoneham, Val-Saint-Côme et Sutton témoignent de l'apport économique des stations de ski pour ces milieux », ajoute-t-il.

Mon pays c'est l'hiver

Le Président du conseil d'administration de l'ASSQ, M. Daniel Rochon, également Vice-président et directeur général du Mont-Sainte-Anne et de la Station touristique Stoneham insiste sur l'importance de reconnaître l'apport du ski dans le développement économique régional et d'encourager la culture hivernale au Québec. « Notre association est en mesure de constater que le tourisme hivernal est négligé comme activité touristique. Nous souhaitons donc qu'il soit mieux soutenu de la part des instances gouvernementales afin de contribuer au maintien et au développement des emplois en région en plus de favoriser la pratique de saines habitudes de vie dans la population », souligne-t-il. « Avec 22 % de la population du Québec qui pratique le ski ou la planche à neige et un total de 1 461 769 adeptes, il m'apparaît clair que le Québec doit davantage embrasser les joies de l'hiver ».

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) est un organisme sans but lucratif regroupant 75 entreprises réparties dans 16 régions touristiques du Québec. L'organisme s'est donné pour mission de représenter et de défendre les intérêts des stations de ski du Québec. Elle vise également à favoriser la pratique du ski alpin ainsi qu'à améliorer la qualité du produit et la performance des stations.

- 30 -

Source :

Pierre-Luc Massey
Coordonnateur aux communications
Association des stations de ski du Québec (ASSQ)
media@assq.qc.ca
450 765-2012 poste 106
www.maneige.com

Pour information et entrevue :

Marie-Pier Talbot | mariepier@fernandezcom.ca
T 418 704-1559 poste 222 | C 418 955-5897